

Published on *Eco89* (<http://eco.rue89.com>)

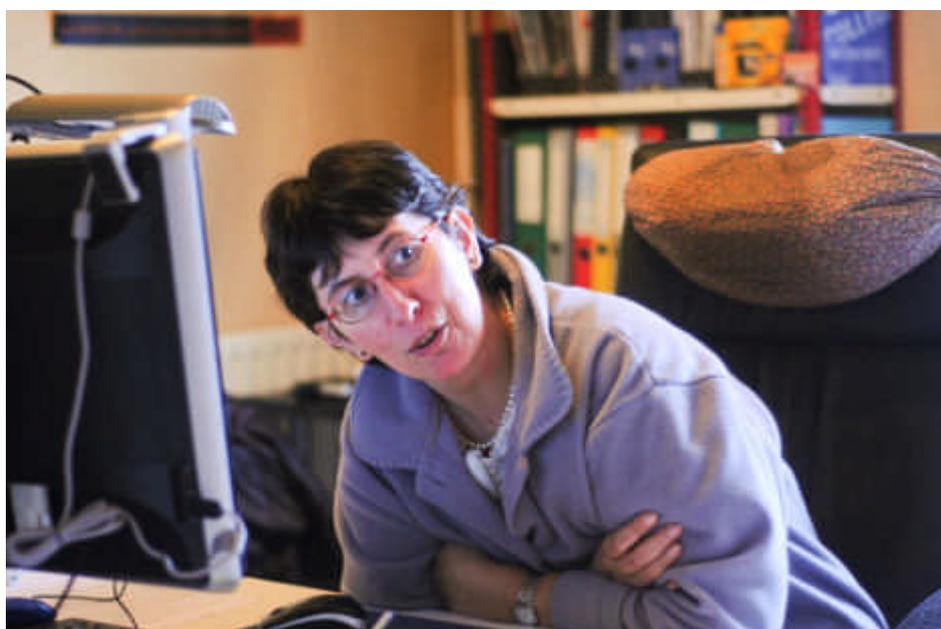
Odile, 46 ans, handicapée, 1 113 euros par mois

By *Mathieu Molard*

Created 12/21/2010 - 10:25

Entête large:

Odile vit grâce aux allocations. Chaque mois, elle finit avec un budget en déficit. Eco89 dévoile ses comptes.



Odile, en robe de chambre grise, siège derrière un bureau recouvert de dossiers. Son téléphone sonne souvent. A 46 ans, et malgré son handicap, elle mène une vie bien remplie.

C'est de son appartement, situé dans une résidence HLM à la périphérie de Toulouse, qu'elle conduit ses actions militantes. « Je suis utile aux autres. J'ai le sentiment de ne plus être un poids mort pour la société. »

Si les conditions de vie d'Odile ne sont pas idylliques, elles se sont nettement améliorées depuis quelques années : « Tant que j'étais scolarisée ça allait, même si j'étais très absente. »

Déjà ralentie par des problèmes de santé récurrents, elle ne passe pas son bac. Elle entame une carrière de commerciale. « J'étais incapable de tenir une période d'essai de trois mois sans interruption pour arrêt maladie. »

Le quotidien devient difficile :

« Les mois où ça allait, j'avais de bonnes payes. Mais je finissais toujours par être rattrapée par mes problèmes de santé et là, je gagnais trois francs six sous. »

Elle poursuit :

« Pendant des années je n'ai pas voulu me considérer comme handicapée. Le handicap, c'était ma mère que j'ai perdue très jeune. »

Malgré « une dizaine de pathologies, allant de rhumatismes aux problèmes cardiaques », la Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel (Cotorep) refuse de reconnaître ses droits. « Comme j'étais une personne combative, je n'étais pas prise très au sérieux. »

Pourtant, son handicap l'empêche de vivre ne serait-ce que décemment. « Je ne faisais qu'un repas par jour ». Les soins en pâtissent. « Parfois, je n'avais pas pu me laver alors je n'allais pas à une consultation médicale ». Ou elle ne peut simplement pas s'y rendre faute de moyen de locomotion. « Pendant ces années, j'étais à deux doigts de me flinguer. »

« Heureusement, j'ai pu survivre grâce à l'aide de ma grand-mère et de voisins. Je faisais le travail administratif et en échange, des voisines me faisaient les courses. Parfois, il y a plus de solidarité dans les quartiers populaires qu'ailleurs. »

Son combat la mène jusque devant le Conseil d'Etat, qui finit par reconnaître son handicap en 2005. Depuis, elle consacre presque tout son temps à ses activités associatives :

« Le système de prise en charge des personnes atteintes de handicap est mal conçu. Je crois que si on fait du caritatif, on lui permet de perdurer : ils s'en sortent, pourquoi changer les choses ? Alors je revendique l'amélioration de nos droits et j'accompagne certaines personnes dans leurs démarches. Mine de rien, en plus de vingt ans de combats, j'ai acquis quelques compétences. »

Ressources : 1 113 euros par mois

Pension d'invalidité : 264 euros

Cette aide financière est accordée par l'Assurance maladie pour compenser la perte du salaire, en cas d'accident ou de maladie non professionnelle.

Allocation supplémentaire invalidité : 350 euros

Elle est destinée aux personnes titulaires d'une pension d'invalidité et qui ont de faibles ressources. Elle est aussi attribuée par l'Assurance maladie. « Les sommes versées au titre de l'ASI sont récupérables sur sa succession. Ça fait partie de l'arnaque du système. »

Allocation pour adulte handicapé : 61 euros

Odile bénéficie de cette aide puisque son handicap est supérieur à 80%. Elle est attribuée par la Maison départementale des personnes handicapées, qui a remplacé la Cotorep.

La Garantie de ressources aux personnes handicapées : 179 euros

Elle est versée par la Caisse d'allocations familiales. « Théoriquement, nous serions très nombreux à pouvoir en bénéficier, dans les faits nous sommes moins de 10 000. »

Elle continue : « Je ne travaille plus depuis 1994 et c'est seulement en 2007 que j'ai pu bénéficier de l'intégralité des aides. »

Aide au logement (APL) : 259 euros

Odile bénéficie également de l'aide d'une auxiliaire de vie, six heures par jour :

« Quand je suis arrivée ici, on me refusait cette aide à laquelle j'ai droit mais surtout qui m'est indispensable. Pour obtenir gain de cause, j'ai dû me mettre en grève de la faim pendant un peu plus de deux mois. On utilise les armes qu'on a à sa disposition. »

Dépenses fixes : 980 euros par mois

Loyer : 394,50 euros

Son loyer, charges comprises, est de 394,50 euros, mais comme elle bénéficie de 259 euros d'aide au logement (APL), il ne lui reste donc à payer que 135,50 euros. Son loyer comprend l'eau et le chauffage.

EDF-GDF : 33,50 euros (soit 402 euros par an)

Impôts locaux : 0 euro

« Je suis exonérée en raison de mon handicap. »

Assurance multirisques habitation : 30 euros (soit 358 euros par an)

« J'ai pris une assurance haut de gamme. Dans ma situation, on ne peut pas se dire qu'on bricolera pendant quelque temps en cas de sinistres. »

Mutuelle : 48,50 euros (soit 580 euros par an)

« Je suis obligée de prendre une bonne couverture, j'ai tellement de frais médicaux. »

Assurance fauteuil : 2,40 (soit 29 euros par an)

Internet et téléphonie : 140,50 euros

Par crainte d'être coupée de l'extérieur, elle a multiplié les abonnements téléphoniques :

« Pendant de nombreuses années, le téléphone et Internet ont été des outils de défense. Maintenant, j'ai plusieurs lignes téléphoniques fixes et mobiles. Si je n'ai plus de téléphone, je suis isolée. »

Transports : 170 euros

Odile débourse en moyenne **50 euros** par mois de tickets « Mobibus », le service de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite :

« Le problème c'est qu'il faut tout anticiper et que ça ne fonctionne pas le soir. Comme le bus qui passe devant chez moi n'est pas accessible aux fauteuils et le métro trop loin, je me suis achetée un véhicule. Ce sont les auxiliaires de vie qui le conduisent ».

Elle a donc acheté à 15 000 euros, il y a deux ans, un véhicule équipé. Elle compte le conserver dix ans :

« J'ai toujours bien revendu mes véhicules, ce qui me permet de limiter l'investissement. Avant, j'étais une passionnée d'automobile. »

Pour l'entretien, elle a dû déboursier cette année 560 euros. Cette somme comprend la révision et le changement de deux pneus. Il faut ajouter 274 euros d'essence, 40 euros d'autoroute et 538 euros d'assurance. Soit un total de 1 412 euros sur l'année (ou **118 euros** par mois).

Frais bancaires : 96 euros

« Je fais attention à ne jamais être à découvert. J'ai appris à tout prévoir. »

Frais médicaux : 66 euros

« J'ai beau avoir une excellente mutuelle, il y a plein de frais qui ne sont pas remboursés. Ils sont de plus en plus nombreux. »

- **Pédicure à domicile : 23,50 euros** (soit 280 euros par an).
- **Pharmacie : 26 euros** (soit 311,05 euros par an)
- **Franchises médicales et participations forfaitaires : 8,30 euros** (soit 100 euros par an)
- **Dentiste : 8,30 euros** (soit 100 euros par an)

« C'est presque un investissement, je n'aurais plus à m'en préoccuper pendant quelques années. »

- **Opticien : 0 euro**

« Cette année, je n'ai pas eu à changer mes lunettes. Mais je sais que dans les années à venir, avec ma presbytie, je vais devoir en changer souvent. A chaque fois, j'y vais de 500 euros de ma poche. »

Dépenses aléatoires : environ 690 euros par mois

Courses : 225 euros (soit 2 700 euros par an)

« Je ne fais pas de dépenses excessives, mais je ne me prive pas non plus. Les années de vaches maigres m'ont appris à quel point il est important pour la santé de bien se nourrir. »

Pressing : 7,50 euros

Habillement : 6,25 euros (soit 75 euros par an)

« Je ne sors pas beaucoup, donc c'est vrai que je ne dépense pas beaucoup en vêtement. Simplement, parfois, je suis obligée de faire appel à une couturière pour faire quelques retouches, à cause de ma morphologie. »

Coiffure à domicile : 7 euros

Hygiène et cosmétique : 4,30 euros (soit 52 euros par an)

Mobilier : 33,60 (soit 403 euros par an)

Frais de conseil ergothérapeute : 10,80 euros (soit 130 euros)

« J'ai de grosses douleurs, donc l'ergothérapeute m'a conseillée pour l'installation, le choix de mon bureau et le renouvellement de mon fauteuil. Encore des frais liés à ma maladie qui ne sont pas pris en charge. »

Electronique : 8,50 euros (soit 100 euros par an)

Informatique : 165 euros

- **27,50 euros de consommables** (soit 329 euros par an).
- **Achat d'un nouvel ordinateur et d'une imprimante : 107 euros** (soit 1 283 euros par an).

« Mon ordinateur, pourtant sous garantie, est tombé en panne. Je ne pouvais pas attendre plusieurs semaines sans poste informatique, alors j'en ai acheté un. Pour moi, c'est un moyen de rester ouverte sur le monde. »

- **Mise à jour de la licence de son logiciel de dictée vocale : 31,50 euros** (soit 378 euros par an).

« Utiliser trop longtemps un clavier est très douloureux. Les gens n'imaginent pas toutes les dépenses supplémentaires causées par le handicap. [...] La plupart de ces dépenses servent à l'association, mais ça sort de ma poche. »

Frais postaux et papeterie : 10,50 euros (soit 128 euros par an)

Adhésion à l'Association des paralysés de France : 3,90 euros (soit 46 euros par an)

Odile est également membre de l'association Handi-sociale, du collectif Ni Pauvres Ni Soumis. Elle siège dans plusieurs commissions paritaires liées au handicap. « C'est marrant, c'est les commissions que j'ai fait condamner par le Conseil d'Etat. »

Loisirs : 45 euros

« Je vais voir quelques concerts, parfois du théâtre. En réalité je manque de temps pour mes loisirs. Je fais aussi un peu de jardinage sur mon balcon : des tomates, des fraises, des herbes aromatiques. »

Cadeaux : 20 euros

Vacances : 145 euros (soit 1 740 euros par an)

« J'ai arrêté de fumer depuis un an et demi donc cette année, je suis partie deux semaines au lieu d'une. Les vacances me coûtent très cher : il faut trouver un lieu adapté et je dois partir avec une auxiliaire de vie. »

Odile finit chaque mois avec un budget en déficit autour de 550 euros. Si elle peut se le permettre, c'est grâce à un héritage que lui a laissé sa grand-mère :

« Ça ne durera qu'un temps. Les choses vont mieux seulement depuis deux ans, alors pour l'instant je me concentre sur le présent. »

► **Mis à jour le 21/12/10 à 12h25.** Après une longue consultation, il a été décidé d'ajouter l'APL à la catégorie « revenus », rebaptisée pour l'occasion « ressources », et non plus de déduire l'APL du loyer dans la catégorie « dépenses ». Le titre a donc été modifié.

Photo : Odile dans son appartement à côté de Toulouse, en décembre 2010 (Mathieu Molard).

Tous nos porte-monnaie au rayon X. [1]

[économie](#) [handicap](#) [A la une](#) [A la une Eco](#)

À LA UNE



Comment est financée la construction des lieux de culte ?

Par Marie Kostrz



Plaidoyer en faveur de Pulvar, journaliste intègre qui dérange

Par Philippe Marlière



La testostérone, une hormone cotée en bourse

Par Laurent Bègue

LE MEILLEUR DE Rue89



Le patron de Segway se tue... en Segway

Par Eco89



Chez Morandini, Los Angeles est à l'étage en dessous

Par Augustin Scalbert



Du chocolat "diet" à l'eau allégée : du lourd sur le light

Par Lise Barcellini



Les droits de l'homme sont-ils universels ? Oui, mais...

Par Pierre Haski



"Une indéniable volonté du Président de ficher les Français"

Par Rémi Leroux



Eloge de l'escroc africain spammeur

Par Francis Mizio

LES SITES Rue89

- • [Rue89](#)
- • [Eco89](#)
- • [Marseille89](#)

LES RUBRIQUES

- • [Monde](#)
- • [Politique](#)
- • [Société](#)
- • [Hi-tech](#)

- • [Médias](#)
- • [Culture](#)
- • [sports](#)

LES BLOGS

- • [Lignes d'Afrique](#)
 - • [Making of](#)
 - • [Drogues News](#)
 - • [Colcanopa](#)
- • [Mouloud Akkouche](#)
 - • [Ella vu, ella aimé](#)
- • [Restez assis les enfants !](#)
- • [Régions en campagne](#)

INFORMATIONS PRATIQUES

- • [CGU \(Conditions Générales d'Utilisation\)](#)
 - • [Mentions légales](#)
- • [FAQ \(Foire Aux Questions\)](#)
 - • [Publicité](#)
 - • [Contact](#)
- • [Brioude référencement](#)
 - • [Mode d'emploi](#)

Site réalisé avec [Drupal](#)  | 2007-2010 © Rue89



URL source: <http://eco.rue89.com/2010/12/21/odile-handicapee-854-euros-par-mois-180795>

Links:

[1] <http://www.rue89.com/tag/porte-monnaie>